

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE DARDAGNY DU 25 SEPTEMBRE 2024 À 20H15

PROCES-VERBAL No 407

Présents	Mmes Caroline ABBET, Christine HUTIN (présidente), Tracy MONNEY, Gaëlle RÖTHLISBERGER COUILLAUD, Doriane SANTIMARIA et Laure VANONCINI, MM. Jean-Jacques BODENMANN, Julien GUYOT, Mathurin RAMU, Gautier RAUSIS et Stéphane TODESCO
Excusés	Mmes Laure BOVY, adjointe, Mmes Gabriella ROBERT et Emilia SCHLIPF, MM. Kevin POLTE et Pierre VUISSOZ
Assistent à la séance	Mme Anne ZOLLER, Maire, Mme Emilienne HUTIN ZUMBACH, adjointe, M. Roger WYSS, secrétaire

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 19 juin 2024
2. Communications du bureau du Conseil municipal
3. Communications et propositions de la Mairie
4. Question sur les procès-verbaux des commissions
5. Rapports de conclusion des commissions : N/A
6. Proposition de l'Exécutif : N/A
7. Proposition des Conseillers municipaux
 - a) Motions : N/A
 - b) Question écrite : N/A
8. Nomination des président.e.s et vice-président.e.s des locaux de vote pour 2025
9. Dossiers en cours – questions et remarques
10. Divers

Mme Hutin, ci-après « la présidente », ouvre la séance à 20h15. Elle excuse Mmes Bovy, Robert et Schlipf ainsi que MM. Polte et Vuissoz.

1. Approbation du procès-verbal du 19 juin 2024

- **M. Rausis** émet les demandes de modifications suivantes :
 - Page 2895 : Il propose de remplacer le mot « prestations » par « les coûts à la charge des résidents » dans la phrase suivante : « En effet, les prestations ne peuvent pas servir à financer autre chose que le bien-être des pensionnaires ».
 - Page 2896 : Il remarque qu'Eldora est le restaurant de l'EMS et non pas le restaurant scolaire dans la phrase « La fondation de l'EMS était également partante tout comme Eldora (restaurant scolaire) ».
- **Mme Zoller** amène les modifications suivantes :
 - Page 2897 : il ne s'agit pas de la partie nord mais de la partie sud dans la phrase « une partie nord comprenant l'école, le parascolaire et une crèche, le tout en deux bâtiments ».
 - Page 2902 : il s'agit de la troisième variante et non de la quatrième dans la phrase « des frais ont à nouveau été engagés pour une quatrième variante ».

Le procès-verbal de la séance du 19 juin 2024 est approuvé par 8 voix pour, 2 abstentions et 0 refus.

2. Communications du bureau du Conseil municipal

- La présidente présente au nom du Conseil municipal toutes ses condoléances à Mme Zoller, M. Polte et leur famille à la suite du décès de leur mère, respectivement grand-mère. Le Conseil municipal est de tout cœur avec eux.
- Une pétition a été adressée à l'OAC (Office des Autorisations de Construire) avec copie à la Commune concernant les antennes 5G. Elle était accompagnée d'une lettre de Mme Dorothée Caudullo-Claude dont la présidente donne lecture :

« Bonjour Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

Je me permets de vous écrire car j'avais convenu avec le secrétariat de la commune de Dardagny de vous faire une copie de la lettre à l'OAC, lettre ci-jointe, et de vous faire une copie des pétitions concernant l'antenne 5G à La Plaine.

Afin que vous puissiez en parler au procès-verbal et de montrer l'appui des habitants de La Plaine pour que vous puissiez avoir plus de force pour lutter contre cette antenne, que vous ne souhaitez avoir dans le village de La Plaine.

En attendant une réponse de l'OAC, je vous présente Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux mes respectueuses salutations distinguées ».

- La sortie à la Revue le 3 novembre aura lieu à 17h00 et non à 16h00.

3. Communications et propositions de la Mairie

- **Mme Zoller** remercie tout d'abord la présidente pour ses condoléances.
- Elle aimerait ensuite réitérer ses remerciements les plus sincères à Mme Hutin Zumbach qui a géré la fête des promotions d'une main de maître malgré la panique générale. Mme Hutin Zumbach a été « sur le pont » depuis le jeudi précédent pour faire en sorte que la fête puisse avoir lieu malgré les aléas climatiques. Pour information aux personnes absentes ce jour, la Mairie n'a pas été inconsciente. Il n'y a eu aucun jeu à l'extérieur et le cortège et les Cornemuses ont été annulés ainsi que le DJ. Toute la fête a été organisée à l'intérieur de la salle polyvalente. Il s'agissait de la fête de l'adaptabilité. **Mme Zoller** a informé dans son discours que le gros de l'orage devrait passer vers 19h et que les gens devaient être chez eux à cette heure ou à l'intérieur pour visionner le match. Finalement, l'orage est passé à côté, beaucoup de personnes sont restées et les tables ont été ressorties. La Jeunesse a proposé des grillades, l'APE (Association des Parents d'Élèves) a vendu ses desserts et les convives ont pu participer à une magnifique fête, même les enfants qui avaient été privés de jeux extérieurs avaient à disposition quelques jeux au sous-sol.
- **Mme Zoller** informe ensuite que la Commune a reçu les IDC (Indice de Dépense de Chaleur) pour son patrimoine administratif. Les résultats sont plutôt satisfaisants avec une évolution à la baisse. En effet, tous les immeubles du patrimoine administratif sont en dessous d'un IDC de 400. Reste le Château qui oscille autour de 500 (sachant que l'amélioration de son IDC sera très complexe). Pour rappel les valeurs acceptables doivent se trouver en-dessous de 450 MJ/m²/an (mégajoules par mètre carré et par an).

- S'agissant du patrimoine financier, un travail a débuté pour l'assainissement de l'immeuble de La Plaine. Un comité d'évaluation a été mis en place avec un SIMAP (Système d'Information sur les Marchés publics en Suisse). Le comité d'évaluation se réunira les 6 et 7 novembre pour adjuger l'architecte et l'ingénieur thermicien. Pour rappel, le SABRA (Service de l'Air, du Bruit et des Rayonnements non ionisants) avait demandé l'année passée de changer la chaudière avant la période de Noël, ce que la Commune n'avait pas fait car il était à son sens inacceptable de changer une chaudière si le reste du travail n'avait pas été effectué.
- **Mme Zoller** annonce que le toit du chalet du Crozat est terminé. Les exécutifs de Russin et de Dardagny ont pu partager un repas sur place il y a quelques semaines. Le cadre est magnifique. La date du dimanche 18 mai 2025 à midi a été arrêtée afin d'organiser un repas convivial pour les Conseils municipaux de Russin et de Dardagny. L'idée est de présenter les travaux du toit qui sont maintenant terminés. **Mme Zoller** invite les membres du Conseil municipal à bloquer dans leurs agendas cette date. Un complément d'information leur parviendra en temps voulu.
- S'agissant de la passerelle de l'Allondon, au vu des décisions discordantes des deux Conseils municipaux, et afin de trouver un avis externe, Dardagny et Russin ont sollicité l'avis de la CMNS (Commission des Monuments, de la Nature et des Sites) sur le type de toit à prévoir. Celle-ci a renvoyé le dossier à l'OCAN (Office Cantonal de l'Agriculture et de la Nature) qui sera chargé de préavisier ce dossier (le côté « nature » revient à l'OCAN). Les deux communes ont rencontré Bertrand Von Arx, directeur à l'OCAN, afin de lui présenter ce dossier. Il reviendra auprès de M. Favre et de Mme Zoller avec l'avis du service qui sera chargé de préavisier ce dossier. M. Von Arx a relevé l'importance du site avec son inscription à l'inventaire fédéral de la nature et des sites. Il est possible que la Confédération soit également consultée comme le Vallon est inscrit à l'inventaire fédéral mais ce point ne sera pas forcément bloquant. La pose de panneaux photovoltaïque dans le vallon de l'Allondon a d'ores et déjà été écartée par le directeur de l'OCAN. Il conviendra donc de voir si un avis extérieur pourra débloquer la situation.
- **Mme Zoller** évoque pour l'Auberge de Dardagny que l'excavation est terminée et les murs du sous-sol sont en train d'être montés. La totalité des murs et planchers devrait être terminée avant la trêve des confiseurs de Noël. La Commune surveille le planning de très près. Bien qu'il soit tendu, l'ouverture est toujours prévue pour la semaine du Jeûne Genevois 2025.
- **Mme Hutin Zumbach** revient sur les différents événements organisés par la commission MACS (Manifestation, Accueil, Culture, Social) :
 - La venue du théâtre de Carouge en juin a été très appréciée malgré la météo ;
 - Le concert de Terpsycordes a pu avoir lieu le 24 août dans les jardins du Château (il était complet) ;
 - Le cinéma en plein air et la matinée sportive ont dû être annulés en raison de la météo ;
 - Le spectacle Molière a été une belle réussite (de 55 à 100 personnes), la compagnie propose une pièce policière pour l'année prochaine.
 - Les aînés de Dardagny sont partis seuls cette année sans la commune de Russin. La sortie a eu lieu à Jura Parc le 10 septembre et a été très appréciée par les participants.

Mme Hutin Zumbach remercie la MACS pour l'organisation de ces différents événements qui ont animé la Commune. Elle remercie également Mme Zoller qui a soutenu les organisateurs dans leur prise de décision lors de la fête des promotions.

- S'agissant des routes, la mise à l'essai de l'arrêt bloquant devant l'école de La Plaine a été effectuée. La situation se déroule plutôt bien. La Commune a toutefois reçu un retour pour un problème de visibilité à la sortie du chemin permettant de se rendre au parking de Bois-Gentil. Si des membres du Conseil municipal sont interpellés, **Mme Hutin Zumbach** les invite à renvoyer les personnes à l'OCT (Office Cantonal des Transports) ou à l'OCGC (Office Cantonal du Génie Civil) pour faire des remarques étant donné que cette route est cantonale.
- En parallèle, les autorisations de construire ont été délivrées pour les mises aux normes des arrêts de bus Les Tilleuls (montée et descente) et du Château (montée et descente). La commune avait émis quelques remarques notamment par rapport à la largeur. **Mme Hutin Humbach** espère que la commune aura été entendue.
- Le dos d'âne à la route de Challex va être réalisé (entre la déchetterie et la crèche). Pour rappel, il ne sera pas aussi haut que celui devant le stade mais sera similaire à celui qui se trouve devant l'école en raison du passage des bus.
- **Mme Hutin Zumbach** se demande si des membres du Conseil municipal sont intéressés à venir à la soirée des promotions citoyennes prévue le 8 novembre 2024 au bâtiment des forces motrice. La présidente, Mme Abbet, M. Ramu, M. Rausis, Mme Santimaria et M. Bodenmann font part de leur intérêt. M. Wyss regardera s'il est possible d'obtenir autant de billets.
- S'agissant des restaurants scolaires, le Conseil municipal avait voté un rapport de conclusion à la fin du mois de juin. Un essai aura lieu du 7 au 18 octobre 2024 avec les enfants de l'école de La Plaine qui auront mangé à l'EMS pour voir si cela peut être pérennisé dès janvier 2025.
- **Mme Hutin Zumbach** annonce ensuite que la rentrée de la crèche s'est très bien passée. Les places sont occupées à 97 %, sauf erreur. Il y a une longue file d'attente pour les bébés. Pour rappel, les places sont attribuées selon des critères précis et sont exclusivement occupées par des enfants des communes de Russin et de Dardagny.
- Vendredi dernier, la commission Enfance, Scolaire, Jeunesse a organisé une soirée au Lok'al avec grillades pour les jeunes de la commune qui ont ou qui auront 18 ans cette année (il y avait 5 jeunes sur une vingtaine de lettres envoyées – pour les responsables de la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle, ce résultat est un bon score). **Mme Hutin Zumbach** pense que la formule est sympathique mais rapporte que certaines communes invitent les jeunes à participer à une activité sur une journée. Elle lance donc cette piste pour la prochaine législature.
- Mme Aschtare Salih, l'animatrice qui était présente au Lok'al, a donné sa démission après avoir trouvé un emploi à 100 % (le poste au Lok'al est un 35 %). Elle était très appréciée par tous. L'équipe en place sera là jusqu'au 1^{er} novembre. La FASE travaille pour stabiliser ce poste d'animateur ou d'animatrice. La commission idoine recevra le responsable de la région Champagne et la nouvelle responsable pour la région de Dardagny lors de sa prochaine séance.
- Enfin, **Mme Hutin Zumbach** fait remarquer que le plafond de la salle des Chevaliers, dans laquelle siège le Conseil municipal, a été repeint durant l'été. Toutes les moulures ont été également restaurées. Si les choix de couleur semblaient particuliers sur les échantillons, les Monuments et Sites étaient formels. Finalement, le rendu est très chaleureux. **Mme Hutin**

Zumbach remercie le Conseil municipal d'avoir accordé le budget y relatif.

4. Question sur les procès-verbaux de commission

- **M. Guyot** revient sur la commission Sécurité du 4 juin 2024. Il se demande si la Commune a reçu des nouvelles concernant la formation BLS-AED (Basic Life Support – Défibrillateur Automatique Externe), en particulier une date sur le jour de formation. **Mme Hutin Zumbach** informe avoir reçu une offre d'une autre personne car elle n'arrivait pas à trouver une date avec les samaritains de Meyrin. La date devra être fixée pour le mois de novembre (de préférence le mercredi après-midi pour le personnel et le samedi pour les élus).

5. Rapports de conclusion des commissions

- N/A

6. Proposition de l'Exécutif

- N/A

7. Proposition des Conseillers municipaux

- Résolution : N/A
- Question écrite : N/A

8. Nomination des président.e.s et vice-président.e.s des locaux de vote pour 2025

M. Wyss remercie Mmes Monney et Röthlisberger Couillaud pour leur présence au second tour de l'élection de la Cour des Comptes qui aura lieu le 13 octobre. S'agissant des élections et votations de 2025, **M. Wyss** rappelle que les élus sortants peuvent tout à fait se présenter jusqu'à la fin de l'année à la présidence et vice-présidence du local de vote. Pour les élections municipales du 23 mars et du 13 avril 2025, il sera proposé à des conseillers sortants de tenir le local de vote.

Après un tour de table, les nominations suivantes sont arrêtées :

		<u>Présidence</u>	<u>Vice-présidence</u>
09.02.2025	Votation populaire	M. Guyot	Mme Monnet
23.03.2025	Élection CM et 1 ^{er} tour exécutif	M. Ramu	Mme Abbet
13.04.2025	Second tour exécutif	M. Todesco	M. Wyss
18.05.2025	Votation populaire	M. Rausis	Mme Hutin
28.09.2025	Votation populaire	Mme Monney	M. Guyot
30.11.2025	Votation populaire	M. Vuissoz	Mme Santimaria

M. Wyss invite les personnes qui se sont présentées à signer des feuilles qu'il leur distribue.

9. Dossiers en cours – questions et remarques

- Aucune question ou remarques.

10. Divers

- **Mme Vanoncini** amène un complément d'information sur le courrier relatif à l'antenne 5G en informant que les antennes ont été installées et raccordées le jour même de la présente séance à La Plaine.
- **M. Guyot** remercie la procès-verbaliste d'avoir explicité les acronymes dans le procès-verbal précédent, ce qui facilite la lecture quand bien même il s'agit de cosmétique.
- **Mme Abbet** indique que sa sœur et elle se prélassaient au bord de l'Allondon cet été. Or, certains hommes ont profité du fait que des femmes soient en maillot de bain pour un plaisir personnel. Ce cas n'est pas un cas isolé pour **Mme Abbet**. Comme le passage à cet endroit va probablement augmenter avec la passerelle, **Mme Abbet** estime que cela mérite d'être mentionné au cas où cet incident déplorable doit se répéter.
- **M. Guyot** rappelle aux membres de la commission ad hoc sur le règlement du Conseil municipal que la prochaine séance aura lieu le lendemain de la présente séance, soit le 26.09 à 19h30 à la Mairie.
- **M. Guyot** remercie les commissaires des commissions Développement Durable et MACS ainsi que l'Exécutif et M. Chipier pour leur concours respectif lors de l'inauguration des balades Naries et du Verger communal.

La séance est levée à 20h55.

La présidente

Christine Hutin



Une conseillère municipale

Doriane Santimaria



Le secrétaire

Roger Wyss

